

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

II) ECRET N° 61-186 /PR.SGCM.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Loi N° 60-36 du 26 Novembre 1960 portant Constitution de la République du Dahomey ;

VU le Décret n° 381/PCM du 29 Décembre 1960 portant formation du Gouvernement de la République du Dahomey ;

VU le Décret n° 111/PR.CAB. du 15 Avril 1961 fixant les attributions des Membres du Gouvernement ;

D É C R Ê T E :

ARTICLE 1er..- Mr. Paul DARBOUX, Ministre du Commerce, de l'Economie et du Tourisme est chargé de l'intérim du Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales pendant l'absence de Mr. René DEROUX.

ARTICLE 2..- Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Dahomey ./.-

AMPLIATIONS :

P.R.	15
S.G.C.M.	3
A.N.D.	1
Ministres	13
J.O.R.D.	1

PORTO-NOVO, 1e 3 JUILLET 1961
P.LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE absent,
Le Vice Président de la République;



S.M. APITHY

-3-		
composition (voir plus haut)	100	F
café simple	50	F
<u>Repas</u> Déjeuner (même composition que ci-dessus)	350	F
Dîner (même composition que ci-dessus)	250	F
<u>Casse-Croûte</u> (même composition que ci-dessus)	150	F

Le prix des repas s'entendent boisson et service non compris.

Une latitude de 5 % est laissée pour le service.

ARTICLE 6.- Les tarifs fixés à l'article 5 ci-dessus pourront par la suite être modifiés par simple décision de Monsieur le Ministre de l'Economie, du Commerce et du Tourisme à la demande de M.M. les Préfets ou Sous-Préfets intéressés.

ARTICLE 7.- Le Ministre du Commerce de l'Economie et du Tourisme, le Ministre des Affaires Intérieures et le Ministre des Finances sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent Décret qui sera enregistré communiqué et publié partout où besoin sera./.-

Pour le PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
absent ;

Le Vice-Président de la République

[Signature]

S.M. APITHY

Par le Président de la
République

Le Ministre des Finances et
du Budget ;

A. ADANDE

Le Ministre des Affaires Intérieures

A. MAMA

Le Ministre de l'Economie, du Commerce
et du Tourisme,

P. DARBOUX

AMPLIATIONS :

PR	15
SGCM	3
Ministres	13
MCET	10
MFB	5
MID	5
MAC	5
AND	2
Préfets	6
S/Préfets	28
Arrondissements	40
Trésor	2
CF	2
Information	2
J.O.R.D.	1